



Autoroute A77

DIRECTION de l'INGENIERIE et des SYSTEMES d'INFORMATION

Service Foncier

DELIMITATION DU DOMAINE PUBLIC AUTOROUTIER CONCEDE

Département du LOIRET

Commune de CORQUILLEROY

Planche du Pr 22+550 au Pr 23+350

Délimitation complémentaire n°2

Ajout zone verte

Annexe à la décision

Pour Ampliation
L'attaché administratif

N° : 244703

Du DATE 20 DEC. 2017



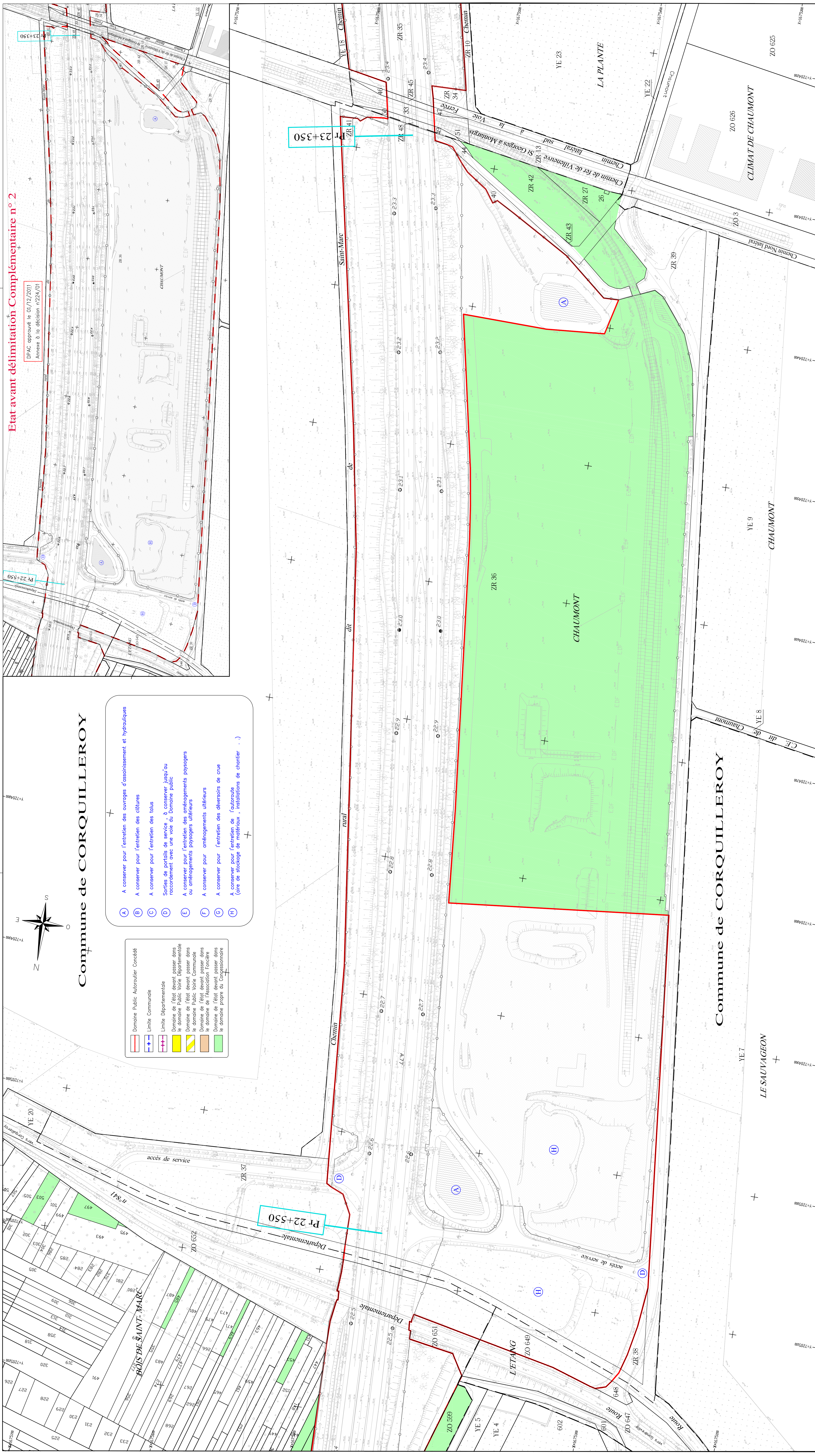
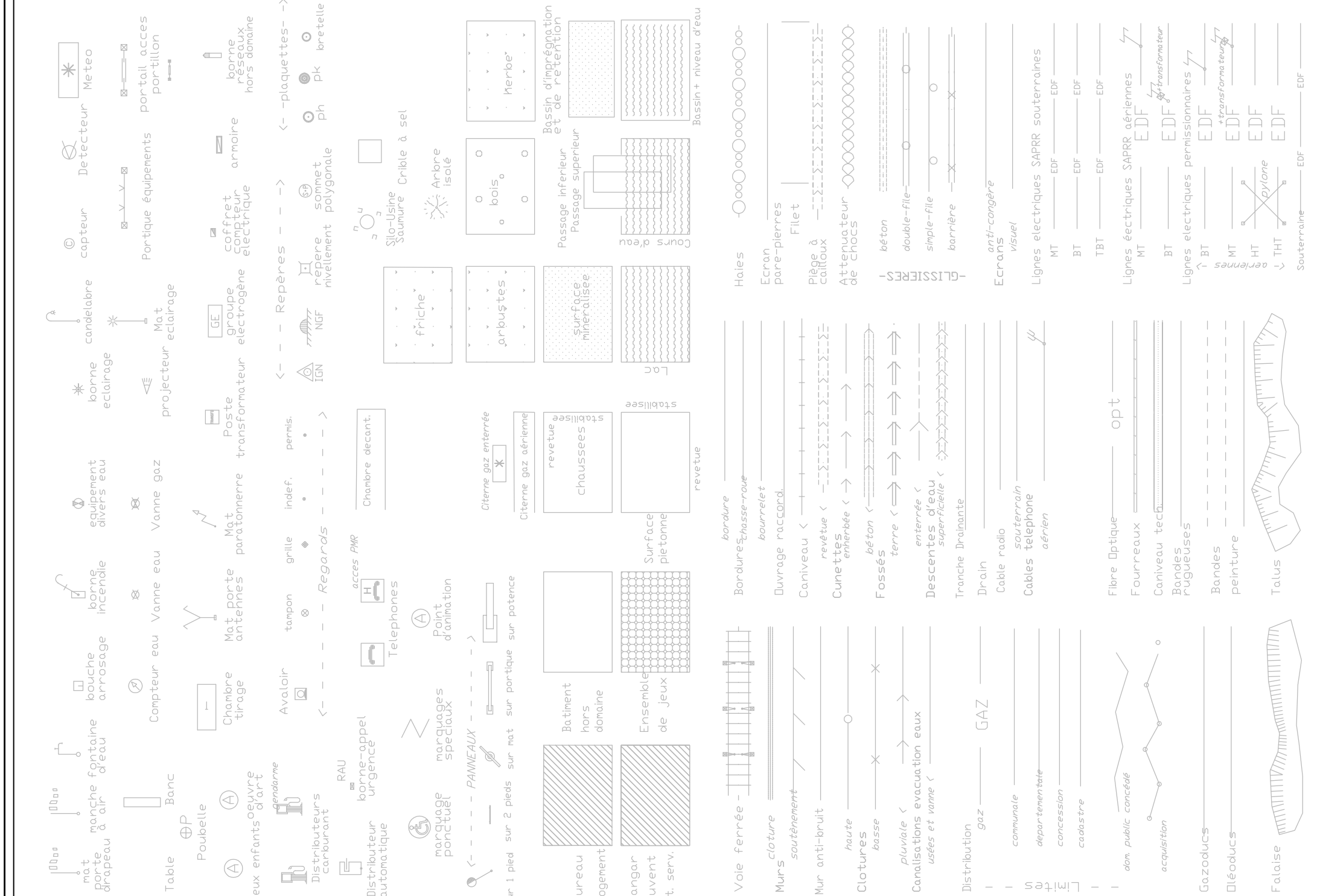
T. SPORTOUCHE

ECHELLE : 1/1000

INDICE	Date de	MODIFICATION
1	12-2017	



Cabinet Morand - Joinin - Schenier - Pierre
Géomètres-experts 4, avenue de la Découverte à Dijon, 21000



Commune de CORQUILLEROY

- (A) A conserver pour l'entretien des ouvrages d'assainissement et hydrauliques
- (B) A conserver pour l'entretien des clôtures
- (C) A conserver pour l'entretien des toits
- (D) Sorties de portails de service, à conserver jusqu'au raccordement avec une voie du Domaine public
- (E) A conserver pour l'entretien des aménagements paysagers ou aménagements paysagers ultérieurs
- (F) A conserver pour aménagements ultérieurs
- (G) A conserver pour l'entretien des défenseurs de crue
- (H) A conserver pour l'entretien de l'autoroute (aire de stockage de matériaux, installations de chantier . . .)

- Domaine Public Autoroutier Concédé
- Limite Commune
- Limite Départementale
- Domaine de l'état devant passer dans le domaine Public Voie Départementale
- Domaine de l'état devant passer dans le domaine Public Voie Commune
- Domaine de l'état devant passer dans le domaine de l'Association Foncière
- Domaine de l'état devant passer dans le domaine propre du Concessionnaire

Etat avant délimitation Complémentaire n° 2

DPAC approuvé le 01/12/2011
Annexe à la décision n°244/01

